

Marcourt opposé à un examen d'entrée en médecine

Le ministre de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt (PS), n'est pas favorable à l'instauration d'un examen d'entrée aux études en médecine.

L'idée d'un examen d'entrée a été relancée la semaine dernière par les doyens des facultés de médecine francophones pour sortir de la crise des numéros Inami. Interrogé par Belga, Marcourt n'a pas appuyé cette mesure déjà d'application en Flandre depuis plusieurs années, estimant qu'il y avait «d'autres solutions». «Les étudiants n'en veulent pas!», a-t-il aussi souligné. Pour le ministre socialiste, l'urgence du moment est de trouver une solution pour les étudiants en dernière année de médecine dont la moitié seulement pourrait se voir attribuer un numéro Inami.

Marcourt a encore dit douter de l'intérêt de continger le nombre de médecins belges alors qu'un nombre grandissant de médecins étrangers sont embauchés chez nous pour pallier certains manques en praticiens. Il n'existe, selon lui, aucune étude démontrant un lien entre libéralisation du nombre de médecins et le niveau de dépenses en soins de santé.

Selon Marcourt, la bonne solution au problème avait été initiée par l'ancienne ministre de la Santé, Laurette Onkelinx, qui avait proposé de lever la contingente-

ment pour une série de spécialités médicales. Cette proposition avait été bloquée par la Flandre.

Plusieurs centaines d'étudiants francophones en médecine et en dentisterie ont mené la semaine dernière une série de manifestations et d'actions de grève pour protester contre la limitation du nombre de numéros Inami. Le conseil flamand des étudiants en médecine a pour sa part plaidé pour le maintien de la limitation, ce qui illustre la division communautaire sur ce dossier sensible.

Pour sa part, l'Absym, le principal syndicat des médecins en Belgique, a pointé hier la responsabilité des universités francophones dans le problème. Les mots sont durs, l'Absym parlant de «véritable sabotage organisé» et estimant que les unifs doivent «s'efforcer d'offrir une formation de qualité plutôt que de rechercher la quantité».

Pour résoudre la crise actuelle, l'Absym propose «pour la toute dernière fois» une solution qui donnerait l'accès à la profession pour les médecins en cours de formation ou récemment diplômés, mais à plusieurs conditions. L'Absym veut notamment que la Communauté française établisse un concours d'entrée contraignant et que les médecins en excès acceptent de combler les poches de pénurie (régions rurales, zones défavorisées, disciplines en manque d'effectifs, gardes en médecine générale).

AVEC BELGA